

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°15-2023-041

PUBLIÉ LE 3 MAI 2023

Sommaire

Préfecture du Cantal / DCLE - Bureau des élections et de la réglementation générale

15-2023-05-02-00001 - Ordre du jour de la commission départementale d'aménagement commercial du 12 mai 2023 (1 page)

Page 3



Direction de la citoyenneté, de la légalité et de l'environnement Bureau des élections et de la réglementation générale Secrétariat de la CDAC

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Réunion du vendredi 12 mai 2021 à 9h30

Salle Erignac à la préfecture

Ordre du Jour : Examen du dossier valant autorisation d'exploitation commerciale portant sur la création d'un ensemble commercial de deux cellules, Centrakor et Sport 2 000 dans la zone de Marsalou à Mauriac déposée par la SARL Yza Invest (n° SIRET 832 567 390) représentée par Monsieur Thierry HAMARD.

Pour publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cantal en application des dispositions de l'article R752-13 du code de commerce.

Pour le préfet et par dé égation, le secrétaile géréral

Wahid FERCHICHE

2 Cours Monthyon 15 000 AURILLAC Tél.: 04 71 46 23 00

Site internet : www.cantal.gouv.fr